

MISE EN LIGNE LE 08-04-2024

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.040

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 avril, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 29 mars 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 29 mars 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par Mme Nadine DAVID
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Charles BONNAVITA
M. Yannick PAVON représenté par Mme Dominique BERGEROT
Mme Marie-Pierre QUENTIN représentée par M. Gérard FILOCHE
M. Raynald RIMBAULT représenté par M. Gilbert THULEAU
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

M. Bruno JARROIR a été élu secrétaire de séance.

OBJET : REPRISE ANTICIPÉE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2023 -
BUDGET PRINCIPAL

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : 2 abstentions
UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Les instructions comptables M14 et M57 prévoient que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L.2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver les résultats de l'exercice 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 2311-5,
- Vu la fiche de calcul du résultat prévisionnel de l'exercice 2023,
- Vu l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2023,
- Vu l'avis de la Commission des Finances,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver les résultats de l'exercice 2023 comme suit :

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de Fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	39 891 192.99	47 923 880.14	+ 8 032 687.15
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2023)		2 301 379.24	+ 2 301 379.24
	Résultat à affecter			+ 10 334 066.39
Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	19 723 843.67	19 776 748.96	52 905.29

MISE EN LIGNE LE 08-04-2024

Accusé de réception en préfecture
 017-211703061-20240404-DCM24-040-BF
 Date de télétransmission : 08/04/2024
 Date de réception préfecture : 08/04/2024

	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2023)	2 523 235.31		- 2 523 235.31
	Solde global d'exécution			- 2 470 330.02
Restes à réaliser au 31 décembre 2023	Investissement	8 985 324.86	6 742 850.73	- 2 242 474.13
Résultats cumulés 2023 (y compris RAR en Investissement) Reprise anticipée 2023	Report en investissement en recettes (001)	2 470 330.02		
	Prévision d'affectation en réserve (compte 1068)		4 712 804.15	
	Report en fonctionnement en Recettes (002)		5 621 262.24	

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2024.

Résultat global de la section de fonctionnement 2023	+ 10 334 066.39
Solde d'exécution de la section d'investissement 2023	- 2 470 330.02
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2023	- 2 242 474.13
Besoin de financement de la section d'investissement	4 712 804.15
Couverture du besoin de financement 2023 (compte 1068)	4 712 804.15

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif 2024, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif 2023.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
 Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Le secrétaire de séance,



Bruno JARROIR

MISE EN LIGNE LE 08-04-2024

BUDGET PRINCIPAL VILLE DE ROYAN

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE 2023

		DEPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de Fonctionnement	39 891 192,99	47 923 880,14
	Section d'Investissement	19 723 843,67	19 776 748,96

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de Fonctionnement (002)		2 301 379,24
	Report en section d'Investissement (001)	2 523 235,31	

		DEPENSES	RECETTES
TOTAL (réalisations + reports)		62 138 271,97	70 002 008,34

		DEPENSES	RECETTES
RESTES A REALISER ET A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement	8 985 324,86	6 742 850,73
	TOTAL CUMULE		

		DEPENSES	RECETTES
RÉSULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	71 123 596,83	76 744 859,07
	Section d'investissement	31 232 403,84	26 519 599,69
	TOTAL CUMULE	102 356 000,67	103 264 458,76

A Royan, le 28 mars 2024

Thierry COURGNEAU
Inspecteur divisionnaire
des Finances publiques



MISE EN LIGNE LE 08-04-2024

I - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat
TOTAL DU BUDGET	59 615 036,66	67 700 629,10	
Investissement	19 723 843,67	19 776 748,96	(3)
Fonctionnement	39 891 192,99	47 923 880,14	(4)

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses		Recettes
TOTAL des RAR	I + II	8 985 324,86	III + IV 6 742 850,00
Investissement	I	8 985 324,86	III 6 742 850,00
Fonctionnement	II	0,00	IV

		RESULTAT CUMULE = (A) +
TOTAL	A1 + B1	
Investissement	A2 + B2	
Fonctionnement	A3 + B3	

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.